

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : FINANCES – Budget Assainissement Non Collectif – Affectation du résultat 2023

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, expose au conseil que l'exercice 2023 du Budget Assainissement Non Collectif, dégage un résultat d'exploitation de **51 512,67 €**. Il est proposé que cet excédent soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
1	Résultat de clôture de l'exercice 2022	0,00	51 400,44	51 400,44
2	Affectations 2022 faites en 2023		0,00	0,00
3	Recettes 2023	0,00	78 315,30	78 315,30
4	Dépenses 2023	0,00	-78 203,07	-78 203,07
5	Résultat 2023	0,00	112,23	112,23
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2023)	0,00	51 512,67	51 512,67
7	Recettes Reports en 2024	0,00		0,00

8	Dépenses Reports en 2024	0,00		0,00	disponible repris au c/R002
9	Résultat corrigé des restes à réaliser	0,00	51 512,67	51 512,67	51 512,67

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)
(6) = (1) + (2) + (5)
(9) = (6) + (7) - (8)

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement	51 512,67	
BESOIN en investissement	0,00	
DEFICIT <i>maintenu en investissement</i>	0,00	
REPORT en fonctionnement		51 512,67
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 001 résultat d'investissement		0,00
Compte Restes à réaliser	0,00	
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		
compte 16 emprunt à contracter		0,00
<i>total</i>	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
compte 002 - disponible reporté	0,00	51 512,67

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/04/2024.

Entendu l'exposé de M. Stéphane BERTHOMIEU et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de 2023 dans le Budget Primitif Assainissement Non Collectif 2024 conformément au tableau ci-dessus.

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT



Affichage sous format électronique : 16/04/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

